

L'an **DEUX MIL TREIZE, le 10 JUIN**, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Yves GUERPILLON, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : le 05 juin 2013

PRESENTS : J. ANCEY, S. BAFFERT, S. BRUN, F. DESCURE, F. DIEDERICHS, Y. GUERPILLON, M. ROBVEILLE et M. VIRARD.

ABSENTS : B. COTTAVE, B. KOCH.

EXCUSES : J-C. CARTANNAZ, J-C. RECEVEUR, J-P ROUSSET.

POUVOIRS : J-C. CARTANNAZ à M. VIRARD
J-C. RECEVEUR à F. DESCURE
J-P ROUSSET à M. ROBVEILLE

Secrétaire de séance : Frédéric DIEDERICHS

1. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DU CM DU 02 AVRIL ET DU 06 MAI

Les comptes rendus des réunions des Conseils Municipaux du 02 avril et du 06 mai sont approuvés

2- COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS D'URBANISME DU 25 AVRIL ET DU 30 MAI 2013

Michel Virard, adjoint à l'urbanisme, présente les comptes rendus :

a- commission d'urbanisme du 25 avril 2013

Présents : S. Baffert, J-C. Cartannaz, J-C. Receveur, M. Virard, Y. Mercier

Absents : S. Brun, F. Diederichs, Y. Guerpillon

Date Dépôt	pétitionnaire	Nature et N°	Lieu Cadastre et N°	Zone POS	PPR	Nature du projet ou des pièces jointes	Observations Prescriptions AVIS
11/04	POTIÉ Philippe	PC N°02	Le Battour AB 567	NB	Bg1,v	Construction d'un entrepôt atelier 28 m2 en bardage et couverture en planches de bois délignées	Avis favorable
13/04	TOUR Denis	DP N°06	Les Epallets AN 590	NB/NC	Bv	Construction d'un abri de jardin en ossature bois et tuiles béton	Avis favorable Le bardage sera vertical
13/04	PONTHENIER Fabienne	DP N°07	Les Cottaves AO 372			-Créations modifications et suppressions ouvertures -Remplacement de toutes les fenêtres -Remplacer ou installer volets type dauphinois ou PVC imitation bois -Ravalement façades d'un crépi à la chaux couleur beige -Partie murs en crépi ciment seront recouvert par bardage bois vertical couleur chêne (voir liste état des travaux ci-joint)	Avis favorable Les deux fenêtres du haut seront identiques et à deux vantaux
15/04	COMMUNE SPC	PC N°05	Baffardière AE 36-37			Construction d'un CTM	Avis favorable
16/04	ROUX- FOUILLET Roger	PC N°03	Les Epallets AN 594	NC	Bv	Construction garage attenant à maison	Avis favorable
16/04	ROUX- FOUILLET Roger	PC N°04	Les Epallets AN 591	NC	Bv	Agrandissement bâtiment agricole	Avis favorable
17/04	ROCHE Guy	DP N°09	Les Michons AN-507-512- 427			Réfection toiture maison en tuile arboise écaille chevreuse	Avis favorable

17/04	KOCH Benoit	DP N°10	La Diat AE 499	NBr	Bg1,v	Extension (2m2) de l'abri existant avec pan de toiture symétrique couverture en tuile écaïlle	Avis favorable
18/04/	BOULY Karine	DP N°08	Gérentière AM 448		Bgs	Extension maison d'habitation et création d'un portillon sur le mur donnant sur la voie communale (lettre ci-jointe expliquant projet)	Avis favorable
19/04	ONF	PC N°06				Création d'une voie forestière de Mauvernay et de Bourdoire 2515 m long 4 m large + 3 plateformes de retournement	Le projet sera présenté lors du prochain Conseil Municipal
23/04	Mr et Mme NOSBONNE et Mr ROS	DP N°11	Gontière AL 259	NAC	Bg1v	Remplacement d'un rangement bois extérieur et Création d'une terrasse avec accès indépendant	Avis favorable
24/04	Conseil Général		Col du Coq Rénovation du Châlet du Col Du Coq			PC Accordé le 23/02/13 Avec couverture en ardoise fibrociment Demande Changement matériau de couverture en tôle ondulée matériau laqué ton RAL9006 Gris	Avis favorable Sous réserve que le bac acier soit gris graphite
25/04	SCI D'ICI Marie-Cécile PAILLET- GUILMIN	DP N°12	Route de Perquelin Bât les Ecuireuils			-Remplacement de la porte extérieure du sas existant par une partie pleine en (parpins crépi idem reste façade) + pose d'une porte d'entrée classique en PVC blanc - Remplacement des fenêtres en RDC par des ouvrant en PVC Pose de volets roulants RDC + étage identiques aux appart OPAC	Dossier incomplet

La prochaine commission aura lieu le jeudi 30 MAI 2013 à 18 h

b- commission d'urbanisme du 30 mai 2013

Présents : M. Virard, S. Baffert, J-C. Cartannaz

Excusés : J-C. Receveur, Y.Mercier

Absents : S. Brun, F. Diederichs

Date Dépôt	Nom du pétitionnaire	Nature et N°	Lieu Cadastre et N°	Zone POS	Risque	Nature du projet ou des pièces jointes	Observations Prescriptions AVIS
04/05	MASSON-SIBUT Gaston	CUB N°20	Cherlieu AO 108	NAC	néant	Réhabilitation d'une grange en habitation	Consultation ErdF - Saur Assainissement : prévoir Filtre à sable vertical drainé Filière Orange surface minimum (1000 m2) terrain non suffisant actuellement
06/05	direction des affaires culturelles Rhône-Alpes	DT	Monastère			Travaux restauration charpente/couverture angle sud ouest des anciennes écuries remontage mur porcherie restauration du plancher en bois de la salle du chapitre, restauration de charpente couverture de deux cellules	Avis Favorable

10/05	SCI de Pajonniere	PC N°07	Pajonnière Section AB N°86	NAC	Bg1, v	Réhabilitation d'une grange en habitation	Avis favorable Les Volets seront de type dauphinois Le Bardage bois sera laissé naturelle ou teinté foncé Cheminée sera de section carré
14/05	Association La Cartusienne	DP N°12	Le Bourg	UBa	Néant	Réalisation d'un accès couvert et fermé au Sud reliant deux ailes du bâtiment afin de permettre le cheminement pour les personnes à mobilité réduite.	Avis favorable
16/05	MAILLOT Michelle	DP N°13	Section B N° 520- 521-545 Perquelin	NC		Remplacement des tuiles écaille chevreuse par des tuiles Ste Foy arboise écaille jacob rouge ancien	Avis favorable
11/05	DUCASTEL Nicolas	DP N°16	Section AN N°465	NAa		Démolition poulailler et reconstruction	Dossier incomplet
17/05	ROUX Michelle	DP n°14	Section AD N° 120	UBa	Bg1, v	Remplacement fibro ciment 40x40 par partie métallique Polytuile imitation ardoise d'Angers (avis favorable) architecte conseil 25/04/13)	Avis favorable
24/05	BOULY Karine	DP n°17	Gérentière AM 448	UAa	Bgs	Extension maison	Avis favorable

La prochaine commission d'urbanisme aura lieu le jeudi 27 Juin 2013

3- AVIS SUR PROJET ROUTE FORESTIERE DE MAUVERNAY

Le point sur le projet de route forestière de Mauvernay est supprimé en raison du manque d'information à ce jour

4- OCTROI D'UNE SUBVENTION AU SKI NORDIQUE CHARTROUSSIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'association Ski Nordique Chartroussin. En effet, cette demande avait bien été déposée dans les délais, mais n'avait pas été traitée suite à un oubli lors de l'attribution des subventions aux associations locales.

L'association sollicite 1500 € pour le fonctionnement, et 1500 € pour l'organisation de la Bambée des Hameaux.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention totale de 750 € à cette association.

5- COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION CONSENTIE

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Budget	Opération	Objet	Entreprise	Prévisions budgétaires	Crédits disponibles	Montants		Date de la signature et observations.
						HT	TTC	
Principal	33- Hôtel municipal	Coffre-fort	Coffre fort plus	24 470.00	16 880.00	346.28	414.15	02/05/2013
	33 – Hôtel municipal	Armoire bureau du maire	Bruneau	24 770.00	16 465.00	495.67	592.82	03/05/2013
	33 – Hôtel municipal	Bandeau mairie	A.B.T.M.	24 770.00	15 872.00	886.00	1 059.65	17/05/2013
Principal	34 - CTM	Etude géotechnique	Alpes-Géo-Conseil	555 341.00	520 450.00	2 332.24	2 789.36	21/05/2013

Principal	38 – Bâtiments communaux	Plomberie Ecureuils	Feller	8 817.00	1 214.00	1 010.00	1 207.96	15/05/2013
Principal	88 – Eaux pluviales	Déviaton réseau St Hugues	Delepierre TP	12 400.00	12 400.00	10 319.40	12 342.00	05/06/2013

6- ONF : PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DE CONCESSION DE RAMASSAGE DE CHAMPIGNONS

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une demande d'autorisation de ramassage des champignons en forêt communale est présentée par le biais de l'ONF.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à signer la concession à venir entre l'ONF, la Commune et le pétitionnaire, et souhaite qu'une surveillance efficace de cette activité soit mise en place par l'ONF lors de son déroulement.

7- CONVENTION TRIPARTITE POUR L'ORGANISATION DU CLSH CET ETE

Le Maire présente au Conseil Municipal la convention tripartite entre la Commune, l'Ecole et l'Association Curieux de Nature pour l'organisation du centre aéré cet été dans les locaux de l'Ecole de Saint Hugues.

Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance, approuve à l'unanimité cette convention et autorise le Maire à la signer.

8- EPFL ACCEPTATION ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les communes d'Autrans et de Mont Saint Martin ainsi que la Communauté de Communes du Sud Grenoblois ont demandé d'adhérer à l'EPFL du Dauphiné, et que le Conseil d'Administration a délibéré favorablement.

Le Conseil Municipal, considérant la délibération de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné, approuve à l'unanimité l'adhésion des communes et de la communauté de communes susmentionnées à l'EPFL du Dauphiné.

9- CONVENTION AVEC L'ETAT ET LE CG38 POUR LA NUMERISATION DU POS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention entre la Commune, l'Etat et le Département de l'Isère, relative à la mise à disposition et à la mise à jour du POS numérisé de la Commune.

Après avoir pris connaissance de cette convention, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en APPROUVE les termes et

AUTORISE le Maire à la signer.

10- MISE A JOUR CONVENTION GESTION DU GITE DU FOYER DE FOND

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour le bail en date du 17/06/1976 avec le Foyer de ski de Fond pour la location du bâtiment situé à Saint Hugues.

En effet, l'Association Ski Saint Hugues - Les Egaux (anciennement dénommée « Foyer de Fond ») n'exploite plus le gîte d'étape situé dans le bâtiment objet du bail, cependant elle souhaite continuer à utiliser le rez-de-chaussée pour son activité et l'étage pour de l'hébergement temporaire saisonnier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et pris connaissance des conditions énoncées dans la convention,

APPROUVE les termes de la convention
et AUTORISE le Maire à la signer.

11- TIRAGE AU SORT JURY D'ASSISES 2014 :

Le Conseil municipal procède au tirage au sort, sur les listes électorales, des jurés d'assises des communes regroupées de St Christophe sur Guiers, St Pierre d'Entremont et St Pierre de Chartreuse.

Sont tirés au sort :

- Madame DRIEU Véronique, n° 85 de la liste électorale du bureau de vote n° 2 (Saint Hugues) de la commune de Saint Pierre de Chartreuse
- Monsieur PUISSANT Tony, n° 402 de la liste électorale de la commune de Saint Pierre d'Entremont
- Madame REY Vanessa, n° 429 de la liste électorale de la commune de Saint Pierre d'Entremont
- Monsieur BAILLY Florent, n° 25 de la liste électorale de la commune de Saint Christophe Sur Guiers
- Monsieur GONNARD Maurice, n° 250 de la liste électorale du bureau de vote n° 1 (Saint Pierre) de la commune de Saint Pierre de Chartreuse
- Monsieur COMTE Pierre, n° 125 de la liste électorale de la commune de Saint Christophe Sur Guiers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 25.

Y. GUERPILLON

J. ANCEY

M. VIRARD

F. DIEDERICHS

S. BRUN

F. DESCURE

M. ROBVEILLE